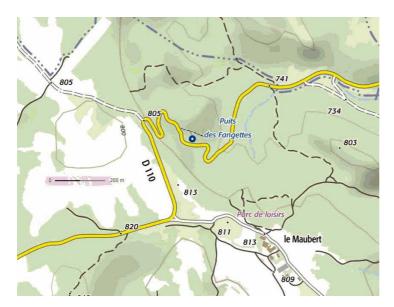
Compte rendu de la sortie du 18 mars 2018 au puits des Fangettes

(La Roque-Sainte-Marguerite, Aveyron)

(Danièle Domeyne & Jean-Yves Bigot)

Il existe un type de puits à eau particulier qu'on trouve surtout dans les zones karstiques : le « puits à marches » (voir la définition ici : https://fr.wikipedia.org/wiki/Puits_%C3%A0_marches).



Ce type de puits est connu localement sous le nom de « puits romain », par analogie avec les fontaines romaines souvent équipées de marches. Ce puits se distingue des autres puits à eau classiques, dits « puits à margelle » où une corde est nécessaire pour puiser l'eau

Le puits à marches est différent et permet de descendre physiquement jusqu'à l'eau pour la puiser; la corde n'est plus nécessaire.

Fig. 1 : Situation du puits des Fangettes.

La ressource en eau des puits à marches ne peut pas être située à grande profondeur. Dans les causses, il s'agit généralement d'un aquifère suspendu dans une formation géologique située au-dessus des calcaires.

Le puits à marches

Le puits des Fangettes est situé près du Maubert, non loin de Montpellier le Vieux, commune de La Roque-Sainte-Marguerite (Causse Noir).

Fig. 2 : Les marches se poursuivent jusqu'au fond du puits et permettent de puiser l'eau quelque soit le niveau d'eau.





Le puits est indiqué sur la carte IGN comme étant près de la route, mais ne se voit plus très bien à cause de la végétation.

Forts des renseignements figurant dans le livre « La quête de l'eau » d'André Fages (2004 - La quête de l'eau du Néolithique... à nos jours. Los adralhans édit., 245 p.), nous décidons de partir en repérage. Malheureusement, nous n'avons pas pris la bonne carte... Un premier passage en voiture ne permet pas de repérer le puits.

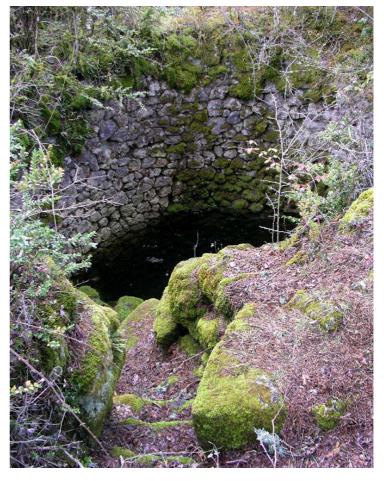
Fig. 3 : Le puits à marches des Fangettes vu depuis les pierres redressées qui font office de rambarde.

Un second passage, à pied cette fois en longeant la route, permet de localiser enfin le puits (**fig. 3 & 4**). Le peuplier, décrit dans l'ouvrage de Fages comme signalant la présence du puits, gît au sol : complètement pourri...

Le puits des Fangettes est magnifique et possède des marches qui livrent accès à l'eau. Sur la partie opposée aux marches, la hauteur du puits (environ 4 m) a justifié la pose de grosses pierres plates fichées en terre (sur champ) qui font office de rambarde.

Il s'agit d'un très bel ouvrage de pierres sèches, les amateurs apprécieront ce patrimoine non classé.

Fig. 4 : Départ des marches du puits.

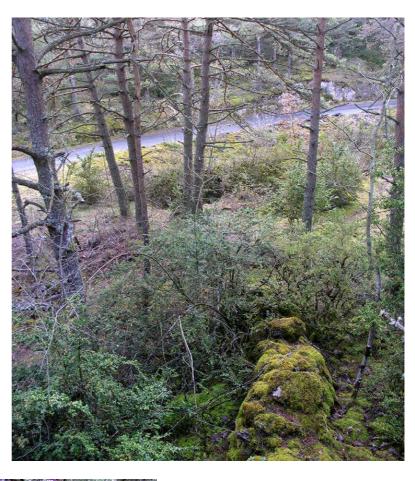


Le mur

Aux abords immédiats du puits, on trouve un mur qui se prolonge jusqu'à un rocher abrupt (**fig. 5**).

Ce mur semble de prime abord « défensif », ce qui est incompatible avec la topographie du lieu, car le puits et le mur sont situés dans une combe. Toutefois, ce mur devait servir à protéger la zone du puits de choses non désirables situées à l'extérieur. Ces choses indésirables ne sont pas les hommes, mais les animaux qu'ils soient sauvages ou domestiques.

Fig. 5 : Le mur se raccorde à un rocher dolomitique qui domine le puits que l'on devine derrière les arbres, en bordure de la route.





Le mur et les reliefs naturels alentours devaient délimiter une aire autour du puits à marches.

L'ouvrage pourraient correspondre à une sorte de périmètre de protection contre les animaux qui pouvaient souiller la ressource.

Nous avons tenté d'élargir la recherche, mais nous n'avons trouvé aucune infrastructure qui aurait pu attester d'un village ou même d'une simple habitation.

La brèche

Non loin du puits, on aperçoit dans un rocher dolomitique une brèche ouverte artificiellement (**fig. 6**) qui laisse le passage d'un homme ou d'un animal.

Fig. 6 : La brèche ouverte dans le rocher dolomitique.

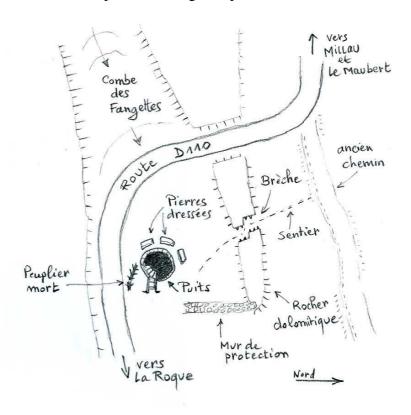
En suivant le sentier qui passe par la brèche, nous avons trouvé un ancien chemin que nous avons suivi. La portion haute se raccorde très vite à la route moderne qui mène au Maubert.

En effet, cet ancien chemin descendait du plateau ; c'est tout ce qui reste de l'ancien itinéraire avant la construction de la route dont le tracé a contourné le puits des Fangettes par le sud.

Il est probable que l'eau du puits des Fangettes était un bien commun et servait à tous les habitants du Maubert qui venaient régulièrement s'approvisionner en eau avec des bêtes de bâts (âne, mules ou mulets). Ainsi, pouvaient-ils emprunter le chemin, puis traverser la crête de rochers dolomitiques par la brèche pour accéder au puits protégé (**fig. 7**).

Cette ressource en eau du puits des Fangettes a certainement favorisé l'installation des habitants dans cette partie du causse Noir.

Fig. 7: Croquis (plan) du puits des Fangettes et de ses abords.



La ressource en eau

La situation du puits est surprenante, voire incongrue; mais les faits sont là il y a de l'eau au fond du puits. Ce puits est alimenté par une circulation d'eau, car il ne s'agit pas d'un puits-citerne lesquels sont généralement revêtus d'un enduit étanche. Là, les pierres sont apparentes et sans mortier, il s'agit donc d'un regard sur un aquifère.

Puisqu'il s'agit d'un aquifère, on note qu'il est suspendu au-dessus des calcaires jurassiques du causse. La formation géologique qui pourrait alimenter ce puits est le sable dolomitique qui s'est accumulé au pied des reliefs ruiniformes. On note que le puits est entouré de chicots rocheux et de crêtes dolomitiques qui délimitent une petite combe où se sont concentrés les sables et altérites. Cette formation sableuse à forte porosité se prolonge plus haut dans la combe et constitue le réservoir de la ressource. Bizarrement, la route qui traverse la combe du puits des Fangettes n'est pas équipée de buses destinées à faire passer l'eau sous la route. Il n'y a pas d'erreur de la part des Ponts et chaussées, car aucun ruisseau ne coule en surface à cet endroit, la combe des Fangettes n'est parcourue par aucune circulation superficielle.

En fait, l'eau passe sous terre à travers le « grésou » (sable dolomitique) qui s'est accumulé dans la combe.

Maintenant, on sait pourquoi, les habitants du Maubert ont creusé un puits à marches à cet endroit. Dommage que la valeur patrimoniale attribuée à cet ouvrage soit proche de zéro.